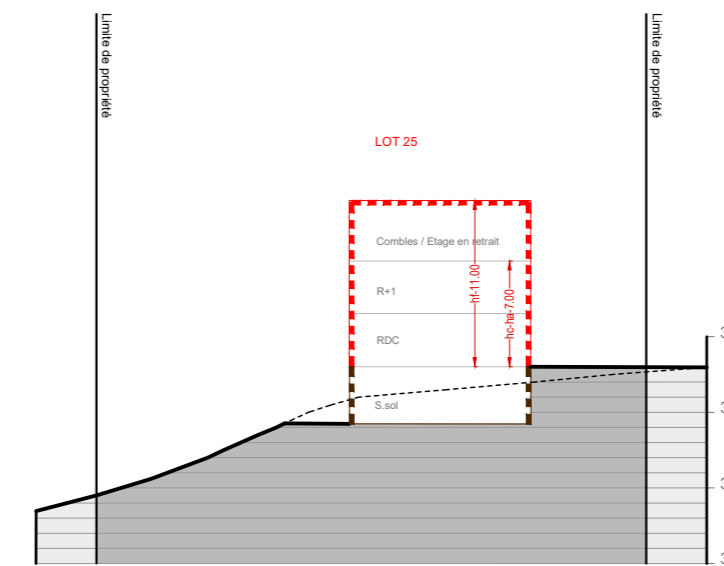
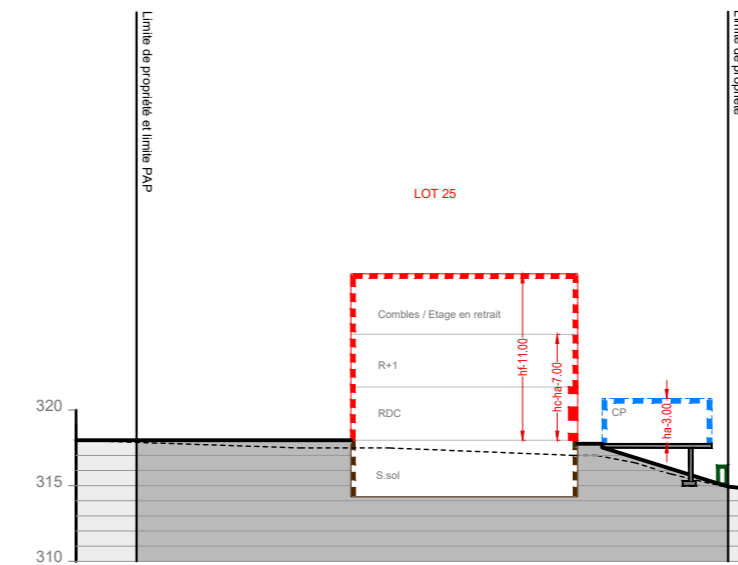




LOT 25		16.15 a	
213	484	360	727
394	1-mi	1-u	1-u
t2 à t4 (30-35°); t1 (5-15°); tp	hc-7 / ha-7 / hf-11	I+1C I+1R	II+1C+1S II+1R+1S



Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou ilot

surface d'emprise au sol [m ²]	LOT				surface constructible brute [m ²]
	min.	max.	min.	max.	
surface de scellement du sol [m ²]	max.		min.	max.	type et nombre de logements
type de toiture		max.	min.	max.	nombre de niveaux
type, disposition et nombre des constructions					hauteur des constructions [m] *

* sans préjudice des valeurs maximales fixées par corps de bâtiment en plan + coupes

Délimitation du PAP et des zones du PAG
 délimitation du PAP

Nivellements (coupes)
 terrain existant (terrain naturel)
 terrain remodelé

Nombre de niveaux
 I, II nombre de niveaux pleins
 +1R nombre de niveaux en retrait
 +1C nombre de niveaux sous combles
 +1S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions
 ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
 ha-c hauteur à la corniche de x mètres
 ha-f hauteur au faîte de x mètres

Type, disposition et nombre des constructions
 x-mi x maisons isolées

Type et nombre de logements
 x-u x logements de type unifamilial

Formes de toitures
 tp toiture plate
 t1 toiture à versant unique
 t2 toiture deux versants
 t4 toiture 4 versants

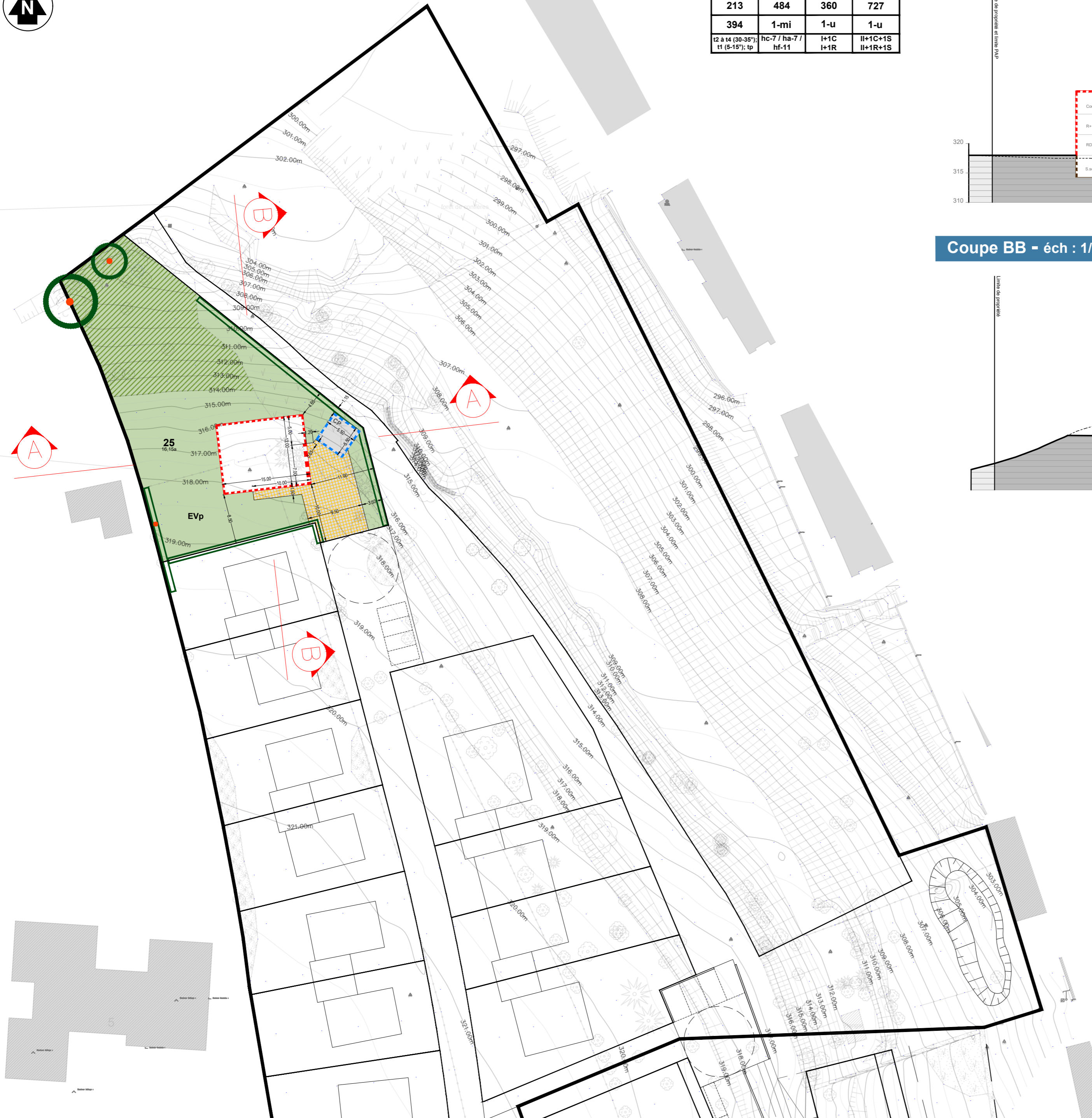
Gabarit des immeubles
 alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
 limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
 limites de surfaces constructibles pour dépendances
 limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines

Délimitation des lots / parcelles
 lot projeté

Espaces extérieurs privés et publics
 EVp espace vert privé
 espace extérieur pouvant être scellé
 espace pouvant être dédié au stationnement

Plantations et murets
 arbre à moyenne ou haute tige à conserver
 haie à conserver
 haie projetée
 muret projeté

Divers (complément à la légende)
 CP carport
 servitude environnementale (talus et végétation à conserver)



avis de la Cellule d'évaluation	-
vote du Conseil communal	-
approbation du ministre de l'Intérieur et à la Grande Région	-

MAITRE D'OUVRAGE:
Madame et Monsieur LANNERS

PROJET:
Modification ponctuelle du PAP "Rackebierg", Phase 1 Lot 25 - Strassen

OBJET:
Plan et coupes réglementaires

ND.	DATE	DESSINE INITIALE VISA	CONTROLE INITIALE VISA	VALIDE INITIALE VISA	
A	24.01.20	AxBU	AxBU	CxP	Modif. SCB tableau repré. schématique
					ÉCHELLE N° PROJET N° PLAN INDICE
	27.11.19	AxBU	AxBU	CxP	1/500 E194625 E194625_01 A

TR ENGINEERING
 ingénieurs-conseils

Tel.: (+352) 49 00 65 1
 e-mail@tr-engineering.lu
 86-88, rue de l'Égalité
 BP 1034
 L-1010 Luxembourg